



Stage conseil de coop

17 au 19 février 2026



Coopérons dès l'École

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
AIN

Les missions de l'OCCE

L'OCCE, fondé en 1928, est une fédération d'associations régionales et départementales regroupant des coopératives scolaires de la maternelle au lycée. En tant que mouvement pédagogique d'éducation populaire, il promeut la coopération comme valeur centrale à l'école, encourage la participation citoyenne et soutient le développement démocratique de la vie associative dans le domaine éducatif. Reconnue d'utilité publique depuis 1968, l'OCCE est agréée par le ministère de l'Éducation nationale en tant qu'association complémentaire de l'école. Elle intervient sur des thématiques disciplinaires et transversales en cohérence avec les programmes scolaires, en partenariat avec le ministère, notamment pour promouvoir les arts, la culture et améliorer le climat scolaire.

Le Conseil de coop

Dans ce cadre, une coopérative scolaire peut gérer un budget (recettes et dépenses) en relation avec un ou des projets. Elle prend appui sur un Projet Coopératif, élaboré avec les élèves, pour répondre à la question : « Comment allons-nous vivre, travailler et apprendre ensemble ? ».

Le conseil de coopérative est au cœur de l'organisation d'une coopérative scolaire, il vise à vivre la citoyenneté en acte. C'est un lieu de parole, une instance de décision, d'évaluation et de régulation qui a donc toute sa place dans une école !

Un conseil de coopérative pour favoriser l'engagement des élèves

« Le conseil de coopérative est une structure instituante, le lieu d'échange de parole où, ensemble, les membres du groupe analysent les différents aspects de leur vie commune, confrontent leurs points de vue, prennent des décisions et, en évaluent l'application.

Ils y établissent leurs règles, étudient les infractions commises, les dysfonctionnements, et cherchent des solutions en tenant compte de l'intérêt des personnes concernées et dans l'intérêt général.

Son organisation est donc fondamentale.

Il peut prendre des formes diverses puisque les enfants et l'enseignant disposent d'un champ de créativité institutionnelle. »

Jean Le Gal - [Les Droits de l'enfant à l'école](#)

En Indre-et-Loire

Pour donner corps à ces convictions, les membres de l'OCCE d'Indre-et-Loire s'appuient sur une pratique et une réflexion anciennes. Des centaines de collègues ont été formés et accompagnés, que ce soit dans le cadre de formations départementales ou directement au sein des équipes.

Des membres de la commission pédagogique de l'OCCE 37 ont également participé au chantier fédéral Conseil coopératif et contribué à l'élaboration d'outils, notamment disponibles sur le [Conservatoire des pratiques coopératives](#).

Il nous paraît donc essentiel de partager cette expérience, de poursuivre la réflexion et de continuer à avancer collectivement par la tenue de ce stage.

Financement

Le Conseil d'Administration de l'OCCE 37, soucieux de faciliter la participation des enseignant·es, assurera le financement des intervenant·es, des lieux de stage et d'hébergement, ainsi que des repas du midi.

Les stagiaires auront à leur charge, leur transport ainsi que leur repas du soir.

Conseil de coop'

Public :

Adhérent.es de l'OCCE

Tous cycles

Dates :

du mardi 17 (9h00) au
19 février 2026 (16h30)

Lieu :

La Charpente, à Amboise

Hébergement :

ETHIC ETAPE : Amboise,
Ile d'or

Formateurs :

OCCE d'Indre-et-Loire

Sébastien Pesce

Nombre de personnes :

20 à 25 personnes

Le conseil de coop, de l'institution fondamentale des coopératives scolaires à une vie démocratique

Objectifs

- comprendre les finalités et les enjeux de la mise en place des conseils coopératifs pour dynamiser la vie associative des coop scolaires en permettant aux enfants d'y prendre toute leur place.
- appréhender la posture de l'enseignant.e dans ce dispositif
- disposer des éléments nécessaires à la formation des enseignant.es sur cette pratique
- envisager les liens avec le fonctionnement général d'une classe

Contenus de la formation

- Connaissances des textes (programmes EMC, CIDE, ...)
- découverte de conseils coopératifs dans différents contextes
- réflexion sur les outils créés et rassemblés par l'OCCE
- Mise en réseau avec le fonctionnement de la coopérative de classe et d'école

Démarche pédagogique

- Apport de connaissances, et outils, échanges qui interrogent la pratique et la posture professionnelles dans une perspective d'évolution de la relation éducative.
- Mises en situation dans le but d'échanger entre stagiaires et formateurs.
- L'organisation des 3 jours sous forme de conseil permettra d'éprouver cette instance.